

## I. BUT DU COURS

Le Cercle de Vienne est un groupe de discussion formé autour de penseurs de formation différente intéressés par les questions épistémologiques touchant la connaissance scientifique. Bien que sa vie ait été de très courte durée, de 1924 à 1936, les publications et les conférences des membres du groupe ont donné lieu à l'élaboration d'un des courants de pensée les plus importants de la philosophie au XX<sup>e</sup> siècle appelé le « positivisme logique ». L'essentiel du cours est bien évidemment d'introduire l'étudiant aux thèses principales de ce courant de pensée mais l'aspect intéressant de cette tradition philosophique est ce qu'on a appelé sa « mort » dans les années 1970. Parallèlement à la présentation de la doctrine, nous chercherons à déterminer si celle-ci était prévisible en fonction d'une incompatibilité entre différentes composantes, ce que nous appellerons son « programme de recherche ».

## II OBJECTIFS

### *Objectifs de connaissance*

- initier l'étudiant à la philosophie du « positivisme logique » ;
- initier l'étudiant à la méthodologie des programmes de recherche en épistémologie ;
- initier l'étudiant à l'application de la méthodologie des programmes de recherche au cas du positivisme logique.

### *Objectifs d'habiletés intellectuelles*

- développer chez l'étudiant la capacité à définir explicitement l'usage des termes philosophiques dont il fait usage ;
- développer chez l'étudiant la capacité à traduire les doctrines philosophiques en différentes composantes d'un programme de recherche ;
- développer chez l'étudiant la capacité à estimer la viabilité d'un programme de recherche en philosophie par un examen attentif de ses différentes composantes ;

## III CONTENU

1. Court exposé historique : les participants, les sympathisants, les critiques, les réalisations et un bref aperçu d'ensemble de la philosophie du « positivisme logique ».
2. Les principales doctrines : les composantes du programme de recherche.
  - 2.1 Qu'est-ce qu'un programme de recherche ?
  - 2.2 La théorie vérificationniste de la signification.
  - 2.3 La distinction entre énoncés théoriques et observationnels.
  - 2.4 La réduction aux énoncés protocolaires.
  - 2.5 Du phénoménalisme au physicalisme.
  - 2.6 La distinction analytique-synthétique et l'inanité de la métaphysique.
  - 2.7 La philosophie en tant qu'analyse de la signification.
  - 2.8 Fondements des mathématiques et fondements des sciences empiriques.
3. Conclusion : une mort prévisible

*La matière couverte dans le cours sera en fonction de la capacité du groupe-cours à l'assimiler.*

#### **IV FORMULE PÉDAGOGIQUE**

Exposés semi-magistraux

#### **V LECTURES**

Recueil de textes

Schmitz, François, Le Cercle de Vienne, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, 2009

Nadeau, Robert, «Schlick et l'avènement de l'empirisme logique» in Nadeau, R. (dir.) Philosophies de la connaissance, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, 2009, pp : 345-379

Jacob, Pierre, L'empirisme logique, Paris, Éditions de Minuit, 1980

Passmore, J., « Logical Positivism » in Edward, P. (éd) The Encyclopedia of Philosophy, Vol.5, New York, Macmillan, 1967, pp : 52-57

Sebestik, J. et Soulez, A. (éd.) Le Cercle de Vienne : doctrines et controverses, Paris l'Harmattan, 2001

Leroux, Jean, Une histoire comparée de la philosophie des sciences, Vol.1 Aux sources du Cercle de Vienne, Vol.2 L'empirisme logique en débat, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2010

#### **VI MODE D'ÉVALUATION**

Deux travaux écrits d'une quinzaine de pages (ordinographiés : interligne et demi, 12 points) portant sur un texte exposant un aspect de la philosophie du « positivisme logique », reconstruisant succinctement le propos et l'argumentation de l'auteur et montrant comment il s'inscrit dans le « programme de recherche » du Cercle de Vienne. Chacun comptera pour 40 % de la note globale --- à remettre respectivement au dernier cours avant la semaine de lecture et au dernier cours de la session. Un examen final (semaine d'examen) portant sur l'ensemble du cours et valant pour 20 % de la note globale.

#### **VII CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Compréhension de la problématique ; maîtrise conceptuelle ; démarche intellectuelle ; cohérence de l'argumentation ; pertinence du propos ; jugement ; originalité ; qualité de la langue.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie [www.fp.ulaval.ca](http://www.fp.ulaval.ca)).

Le plagiat est proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté de philosophie [www.fp.ulaval.ca](http://www.fp.ulaval.ca) et au *Règlement des études*.

#### **VIII ÉQUIVALENCE DE LA NOTATION**

Notation selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.